

#### **Bulletin des Adjudications**

**Publication du Service Fédéral e-Procurement** SPF P&O - 51, rue de la Loi <u>B-1040 Bruxelles</u>

e.proc@publicprocurement.be www.publicprocurement.be

#### **AVIS DE MARCHÉ**

#### **SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel: Smals Code d'identification national:

Adresse postale: avenue Fonsny 20

Localité/Ville: Bruxelles Code postal: 1060

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Smals Téléphone: +32 27875898

À l'attention de: Christophe Stoquart

Courrier électronique Smals-BB-001-009-2014@Smals.be Fax: +32 25111242

(e-mail):

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):

Adresse du profil d'acheteur (URL):

Accès électronique à l'information (URL):

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique (URL):

## Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

auprès du ou des points de contact susmentionnés

O Autre: (compléter l'annexe A.I)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus

auprès du ou des points de contact susmentionnés

O Autre: (compléter l'annexe A.II)

# Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

auprès du ou des points de contact susmentionnés

O Autre: (compléter l'annexe A.III)

#### I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- O Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
   Agence/office régional(e) ou local(e)

- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre: (veuillez préciser)

	Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.
.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE (dans le cas d'un avis publi	ié par un pouvoir adjudicateur)
☐ Services généraux des administrations publiques	□ Logement et équipements collectifs
☐ Défense	☐ Protection sociale
☐ Ordre et sécurité publics	☐ Loisirs, culture et religion
☐ Environnement	☐ Éducation
☐ Affaires économiques et financières	
□ Santé	Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

# I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: O oui O non (si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)

## SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

# II.1) DESCRIPTION

# II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Services de développement dans le milieu des soins de santé.

II.1.2	) Type c	ie marché	é et lieu (	d'exécution,	de livrais	on ou de	prestation
--------	----------	-----------	-------------	--------------	------------	----------	------------

(Ne choisir qu'une seule catégorie – tra de votre marché ou de vos achats)	avaux, fournitures	ou services –	correspondant le plus à l'objet spécifique
○ Travaux	○ Fournitures	<u> </u>	Services
☐ Exécution	<ul><li>○ Achat</li></ul>		Catégorie de services nº: <b>7</b>
☐ Conception et exécution	○ Crédit-bail		Voir l'annexe C1 pour les catégories
□ Exécution, par quelque	○ Location		de services
moyen que ce soit, de travaux	O Location-vente		
répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir	O Plusieurs de		
adjudicateur			
Lieu principal d'exécution des travaux Agglomération Bruxelloise	, de livraison des	fournitures ou	de prestation des services:
Code NUTS: BE100			
<ul> <li>□ L'avis concerne un marché public</li> <li>□ L'avis concerne la mise en place d'u</li> <li>☑ L'avis concerne la mise en place d'u</li> <li>☑ II.1.4) Information sur l'accord-cadre</li> <li>⑥ Accord-cadre avec plusieurs open Nombre 3</li> <li>ou (le cas échéant)nombre maxima à l'accord-cadre envisagé</li> </ul>	un accord-cadre  e (le cas échéant)  érateurs	,	cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre			
Durée en années: 4		ou en mois:	
Justification d'un accord-cadre dont la	durée dépasse q	uatre ans:	
Estimation de la valeur totale des échéant, en chiffres uniquement)	acquisitions pou	ır l'ensemble	de la durée de l'accord-cadre (le cas
Valeur estimée hors TVA:			Monnaie:
ou fourchette: entre et			Monnaie:
Fréquence et valeur des marchés à	attribuer: <i>(si elles</i>	sont connues	······································

## II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent marché vise des prestations de services de développement (en J2EE et .NET principalement) dans le milieu des soins de santé. Les applications développées devront intégrer les services de base de la plate-forme eHealth. Les services seront fournis en français ou en néerlandais en fonction des demandes du donneur d'ordre.

# II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	72262000	
Objet(s)	72500000	
supplémentaire(s)		

supplémentaire(s)		
II.1.7) Marché couvert par ⊃ oui ⊃ non	l'accord sur les marchés <sub>l</sub>	publics (AMP)
II.1.8) Division en lots (pou de lots) ⊃ oui	ır fournir des précisions con	cernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a
Dans l'affirmative, les offre  ○ un seul lot  ○ un ou plusieurs lots  ○ tous les lots	es doivent être soumises pou	ır (ne cocher qu'une seule case):
II.1.9) Des variantes seron ○ oui		
II.2) QUANTITÉ OU ÉTEND II.2.1) Quantité ou étendue		échéant, tous les lots et toutes les options)
(le cas échéant, en chiffres	uniquement)Valeur hors TV	'A: Monnaie:
ou fourchette: entre	et	Monnaie:
II.2.2) Information sur les o	options (le cas échéant)	
	ra comme option tous les se	rvices qui pourraient être utiles pour compléter les es d'être commandés pendant la durée du contrat cadre.
(si elles sont connues) caler	ndrier prévisionnel de l'exerc mpter de la date d'attribution	cice de ces options:
II.2.3) Reconduction (le ca	s échéant)	
Ce marché peut faire l'objet		
	d'une reconduction O oui	O non

# II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:

Durée en mois: 48	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

(si elles sont connues) dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits,

## SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

#### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

#### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure)

# III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure)

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

© oui O non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure)

#### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

# III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :
- o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales ;
- o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 59 de l'A.R. du 15/07/2011.
- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

#### III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le candidat transmettra une déclaration concernant le d'affaires pour les services demandés et ce pour les trois dernières années.

Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

Chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années (pour les services demandés) : 500.000 €

(pour les services demandés) :

#### III.2.3) Capacité technique

indiquant : - le nom de l'entreprise concernée,	1. Les références doivent être en adéquation avec les services demandés. Minimum 2 références (projets réalisés) de 150 000 EUR dans le domaine des soins de santé durant les 3 dernières années.
<ul> <li>son statut public ou privé,</li> <li>les coordonnées d'une personne de contact,</li> <li>la date,</li> <li>le montant,</li> <li>la description du marché.</li> </ul>	2. Le nombre de personnes en charge des services demandés au moment de la candidature doit être au minimum de 20.
	3.  Le candidat disposera d'une méthodologie de gestion de la qualité et transmettra une description de celle-ci.
3.  • décrira l'infrastructure technique de sa société, des mesures qu'elle met en oeuvre et les possibilités offertes permettant de garantir l'exécution du marché.	
Un candidat peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces	

# III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

fournisseur.

entités de mettre de tels moyens à la disposition du

Le marché est réservé à des	ateliers protégés		
Le marché sera exécuté unio	quement dans le cadre d	le programmes d'en	nplois protégés

# III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière ○ oui ● non

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

O oui O non

## **SECTION IV: PROCÉDURE**

# IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

# IV.1.1) Type de procédure

Ouverte	
○ Restreinte	
O Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés ○ oui ○ non
	Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations
O Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
O Dialogue compétitif	

# IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

Nombre d'opérateurs envisagé		
ou Nombre minimal envisagé	et <i>le cas échéant</i> , nombre maximal	
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:		

# IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif)

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

● oui ○ non

IV.2) CRITÈRES	<b>D'ATTRIBUTION</b>
----------------	----------------------

IV.2.1) Critères d'attribution	[cocher la ou les case(s)	concernée(	s)i
--------------------------------	---------------------------	------------	-----

O Prix le plus bas

ou

- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
  - O des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
  - des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

#### IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

O oui ● non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

#### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant) Smals-BB-001.009/2014-F02 0

#### IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

O oui ● non

## Dans l'affirmative,

○ Avis de préinformation	O Avis sur un profil d'acheteur						
Numéro d'avis au JO:	du	(jj/mm/aaaa)					
O Autres publications antérieures (le cas échéant)							

# IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents							
Date 18/06/2014 (jj/mm/aaaa) Heure 14:00							
Documents payants  ○ oui ● non							
Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement): Conditions et mode de paiement:	Monnaie:						

# 11/14 BE001 08/05/2014 - Numéro BDA: 2014-510130 Services de développement dans le milieu des soins de santé.

IV.3.4 Date	•			réce <sub>l</sub> /mm/a			offres eure 1		es dei	mand	es de	parti	cipati	ion					
	IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés (si elles sont connues): (dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée et d'un dialogue compétitif)																		
Date (jj/mm/aaaa)																			
IV.3.6) LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION  O Toutes les langues officielles de l'UE  • Langue(s) officielle(s) de l'UE																			
ES	CS	DA	DE	ΕT	EL	EN	FR	ΙT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	SV
□ Au	ıtre:																		

#### SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

# VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)

O oui O non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

#### VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

O oui ● non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

#### VI.3) AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

1

L'autorité adjudicatrice impose dans le cadre du présent marché le recours aux moyens électroniques pour le dépôt des dossiers de candidatures.

Afin de remédier à certains aléas de la transmission, de la réception ou de l'ouverture des dossiers de candidatures introduites par des moyens électroniques, le pouvoir adjudicateur autorise les candidats à introduire à la fois un dossier de candidature transmise par des moyens électroniques et, à titre de sauvegarde, une copie établie par des moyens électroniques (CD, DVD, clé USB) ou sur support papier.

Si le candidat décide de remettre une copie de sauvegarde, il remettra celle-ci sous enveloppe fermée et portant très clairement la mention au recto :

"Dossier de candidature – Services de développement dans le domaine des soins de santé- NE PAS OUVRIR – COPIE DE SAUVEGARDE"

#### au verso:

le nom et l'adresse du candidat.

Cette copie ne peut être ouverte qu'en cas de défaillance lors de la transmission, la réception ou l'ouverture du dossier de candidature transmise par des moyens électroniques. Elle remplace dans ce cas définitivement le document transmis par des moyens électroniques.

\_\_\_\_\_\_

2.

#### Signature:

Le dossier de candidature sera signé par une personne habilitée à engager l'entreprise.

La signature doit se faire par voie électronique et doit être conforme à l'article 52 §1 1° de l'AR du 15/07/2011.

Une signature manuscrite scannée n'est pas considérée comme une signature acceptable.

L'attention des candidats étrangers est attirée sur les modalités de signature de la candidature électronique et des délais y afférents (2 à 3 semaines) pour l'obtention d'un certificat par un acteur privé comme alternative à la signature digitale des documents au moyen de la carte e-ID belge.

En cas de non-respect de cet article, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

Dans le cas de la remise d'une copie de sauvegarde sous format papier, la signature sera une signature originale et non une copie.

En cas de non-respect, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

------

3.

Le dossier de candidature peut être téléchargé en cliquant sur le document 'Dossier candidature.def' qui se trouve dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce marché sur e-notification (https://enot.publicprocurement.be).

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:

Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	
Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)	
Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:
Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	

VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

# VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:
Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	

# VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

08/05/2014 (jj/mm/aaaa)